

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 février 2016

RECONQUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ - (N° 3442)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CD837

présenté par

M. Tardy

ARTICLE 36 SEXIES

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il convient d'éviter les demandes de rapport. Si le gouvernement a l'intention de classer le frelon asiatique dans la catégorie des nuisibles, il peut le faire.